

A Do

Cote de référence	FR ANOM COL H 105
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H105/ado
Condamné en	1863
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	387 / 1713

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

